

AVIS

aux patients qui utilisent Combivent®



1 Pourquoi mon inhalateur Combivent ne sera-t-il plus disponible?

Le stock actuel de l'aérosol-doseur Combivent sera probablement épuisé d'ici la mi-année 2007. La loi canadienne nous interdit dorénavant d'importer ou de fabriquer des inhalateurs à base de chlorofluorocarbures (CFC), substances considérées comme appauvrissant la couche d'ozone.

Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée est déterminée à protéger l'environnement et a investi beaucoup d'efforts pour mettre au point une version sans CFC de Combivent. Étant donné que Combivent contient deux médicaments différents, il n'a pas été possible de trouver une version sans CFC pour le marché canadien.

Boehringer Ingelheim tient toutefois à souligner le fait que le retrait du marché du produit est uniquement fondé sur les restrictions en termes de CFC et non pas sur le profil d'innocuité ni l'efficacité du produit comme tel.

2 Si les CFC sont nocifs pour la couche d'ozone, sont-ils nocifs pour moi?

Non. Les CFC ne sont habituellement pas nocifs lorsqu'ils sont inhalés.

3 Que se passe-t-il avec mes autres inhalateurs?

Tous les autres inhalateurs, à l'exception de Combivent, ne contiennent pas de CFC. Vous pouvez continuer de les utiliser conformément aux directives de votre médecin.

4 Quelles sont les options pour remplacer Combivent?

Veuillez consulter votre médecin pour discuter de ces options.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le **1-800-745-0855**.